



Réunion du Comité de pilotage pour la fusion des 7 communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert

Le 29 mars 2016

Présents :

- PRUNIER Valérie – Conseil départemental
- FARGETTE Frédéric – Communauté de communes du Pays de Cunlhat
- DAURAT Jean Claude – SIVOM d'Ambert
- DUBOURGNOUX Eric – Communauté de communes du Pays d'Olliergues
- PROVENCHERE Arnaud – Communauté de communes du Pays d'Olliergues
- BARRIER Daniel – Communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne
- BRAVARD Michel – Communauté de communes de la Vallée de l'Ance
- GRENIER Gérard – Communauté de communes du Pays de Cunlhat
- FOURNET FAYARD Yves – Communauté de communes du Pays d'Olliergues
- FOUGERE Myriam – Conseil régional, mairie d'Ambert
- SAUVADE Michel – Conseil départemental
- COMPAIN Olivier – CNFPT
- USANNAZ Florence
- GIRAUD Marielle
- BOUTELOUP Céline
- TOURNIER Jérôme
- GUIRIMAND Manon
- GALLO SELVA Olivier
- GOUTTEFANGEAS Louis-Jean
- ROUGERON Johan

Rencontre avec M. le Sous-Préfet :

Le SIVOM va se substituer aux com com au niveau financier

Contribution du SIVOM : 30 000 €

Etat FNADT : 50 000 €

En terme de légalité, ok pour faire les démarches de demande de subvention, et régularisation après.

Le SIVOM ne peut pas prétendre au FNADT, mais à la DETR.

Pour l'éligibilité de la DETR, il faut changer l'ordre des études : l'étude RH en 3ème position et l'étude tourisme en dernier, s'il y a encore des crédits. Les aides sont inférieures à ce qu'il était attendu.

FF : Que va-t-on demander aux communes ? Quelles compétences ? La nouvelle com com sera t-elle uniforme ou différente ?

GG : Les com com n'ont pas forcément les mêmes compétences, il faut uniformiser les compétences compliquées, ne pas balayer ce qui a été déjà fait, essayer de garder certaines choses.

FF : Techniquement c'est possible mais la nouvelle com com n'aura pas les mêmes services partout. Il faut savoir quel type de com com on veut, si on veut des techniciens polyvalents plus proches des anciennes com com, ou des agents spécialisés.

JLC : la nouvelle com com aura des compétences obligatoires qu'elle sera obligée d'assumer, ce sera l'analyse financière qui va lui en donner les moyens.

OGS : Il y a de la part des communes une forte demande d'appui technique par la future ComCom. Mais si des transferts de compétences entraînent une diminution du travail des secrétaires de mairie, elles pourraient mutualiser certaines de leurs tâches ou se spécialiser. La coordination avec l'organisation de la cocom est donc à prendre en compte.

GG : les secrétaires de mairies ne concernent pas directement la fusion des com com.

JR : la préfiguration statutaire englobe les moyens humains, les moyens financiers et les statuts.

ETUDE RH :

M. COMPAIN, directeur régional du CNFPT, propose aux collectivités d'apporter des moyens complémentaires pour la fusion, le CNFPT a prévu des moyens financiers pour ça, le CNFPT est un établissement public national avec un budget régional pour les formations mais aussi l'accompagnement ; il est proposé un accompagnement pour les directeurs de service de 20 jours sur 2 ans, pour la mise en fonctionnement de la RH, pour un coût de 20 000 € TTC, budget spécial pour l'arrondissement d'Ambert ; le CNFPT n'est ni un prestataire ni un prescripteur, mais un partenaire qui travaille autour du RH, pour être aux côtés des agents, pour les rassurer, c'est un travail sur les compétences, l'élaboration d'un plan de formation commun ;

Une convention de principe sera signée avec le SIVOM ou la com com, dans le contrat sera prévu les clauses et les dispositions désirées, suivant l'étude RH ; un intervenant CNFPT sera mobilisé pour proposer des formations individualisées pour les DGS, et si l'intervenant est retenu pour la suite, il pourra voir les agents par groupe. Cette mission de diagnostic viendra en complément de la mission RH, objet de la future consultation.

ED : Dans la phase 2, il souligne l'importance de l'accompagnement des agents pour éviter des problèmes psychosociaux.

JR : cet accompagnement se déroulera sur toutes les phases.

FF : le changement concerne seulement 20 à 25 agents, une spécialisation peut être proposée sur certains domaines ou alors ils peuvent rester sur leur travail.

Pour la MSAP, il faut qu'elle soit à plus de 20 min des services proposés, il faut imaginer des satellites pour réduire les déplacements.

YFF : les satellites sont utiles pour les petites communes les plus éloignées des services.

JR : exemple de la MSVA qui proposent de nombreux services pour aider la population et qui reçoit une aide de l'Etat de 17 500 €.

JLC : Beaucoup de personnes utilisent internet pour faire leur démarche ; si plusieurs MSAP sur le territoire, possibilité de spécificité par territoire.

Résultat de sélection du cabinet :

Pour l'étude « préfiguration financière et fiscale » et l'étude « intérêt communautaire », le cabinet CALIA a été retenu. Date de lancement de l'étude : 12/04/2016.

FF : planning/échancier : septembre à décembre, ce sont les communes qui votent les compétences donc novembre c'est un peu tard pour les réunions de travail, certaines compétences doivent être votées avant.

JR : d'accord sur le principe mais il est difficile d'entrevoir une autre solution sans accord politique global préalable.

Présentation des thèmes proposés pour les réunions des groupes de travail (JR)

11 thèmes pour 33 réunions de travail, 3 réunions par thème. Possibilité de regrouper des thèmes.

Charte de territoire (FU)

19 propositions d'amendement.

Préparation réunion du 19/04/16, 18h30, salle de cinéma à Ambert (MG)

- définir l'ordre du jour et les invités (maires + adjoints)
- retour des élus référents sur les groupes d'études
- propositions d'amendement retenues
- définir les dates

Réunion du Comité de pilotage pour la fusion des 7 communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert

Le 29 mars 2016

Conseil de communauté de la Com com du Haut Livradois pour la désignation des élus aux groupes de travail : jeudi 31 mars 2016

M. Jean Claude DAURAT, com com du Pays d'Arlanc, s'inscrit pour l'étude de préfiguration d'organisation des ressources humaines.

Réunion de lancement des études : le 12/04/2016.

Le 19/04/2016 : présentation des thèmes ; chaque com com doit communiquer les thèmes à leurs maires, chaque maire les communique à leurs élus.

Mettre un délégué titulaire et un suppléant par commune : 10 thèmes = 2 élus par thème = 20 personnes.

Un document sera distribué avec les commissions et les dates.

FF : vote des communes de sept. à déc? 6 compétences sur 8 doivent être en place pour bénéficier de la DGF. Quelles compétences doit on garder (communes et com com) ?

Faire une proposition de quelques compétences optionnelles, suivant l'intérêt communautaire et le coût.

Visite des bâtiments susceptible d'accueillir la nouvelle com com :

- la CCI : pas adaptée
- la cité administrative : mieux adaptée, avec moins de travaux à faire, branchements internet existants, parking possible, éloignée de la mairie pour éviter des confusions.

Le 19/04, les deux bâtiments seront proposés aux maires pour avoir leur avis, avec projection des plans, et visite possible à programmer.

Le calendrier et les compétences seront vus également le 19/04.

Vote à l'unanimité pour garder le mot «charte».

Le 12/04 : 8h00 au SIVOM d'Ambert, mise en place de l'ordre du jour du 19/04, étude des amendements de la charte. Présence de quelques techniciens souhaitée.